



**FONDS SOCIAL DE DEVELOPPEMENT  
2012-23**



2007

**Projet n° 3  
Projet d'assainissement dans la commune de Loul Sessene**

**Porteur de projet :** Association Yokux Yokit de Ndiosmone

**Secteur :** Assainissement

**Localisation :** Villages de Pombane et Nombadane (Commune de Loul Sessene, Région de Fatick)

**Montant total du projet :** 54 287 610 FCFA (82 012 €)

**Montant de la subvention FSD :** 37 298 008 FCFA (57 096 €) - 70% du budget total

**Répartition des dépenses :**

Construction : 67%

Formation : 17%

Suivi/évaluation : 5%

Equipement : 1,5%

**Co-financements :**

Bénéficiaires : 12 165 028 FCFA (18 493€) - 22,5% du budget total

Programme National Biogaz : 2 011 774 FCFA (€) - 3,7% du budget total

Organisme demandeur : 2 812 800 FCFA (4 276 €) - 5,2% du budget total

**Partenaires :** ONG MUUD (opérateur pour le Programme National du Biogaz Domestique / PNB-SN), Service Régional de l'Assainissement de Fatick, ANCAR

**Population bénéficiaire :** 3065 habitants.

## 1 – LE PROJET

### 1-1 Le Contexte

Situation sanitaire des villages de Pombane et Nombadane :

- **Installations sanitaires :**

Ces deux villages sont les plus démunis de la commune en infrastructures sociales de base à cause de leur position géographique située à la limite de la communauté rurale.

Une étude menée par l'association a permis de dresser un diagnostic de l'accès aux installations sanitaires par ménage dans les deux villages : dans le village de Pombane, 27% des ménages disposent de latrines et seulement 10.5% dans le village de Nombadane.

- **Qualité de l'eau :**

La nappe phréatique polluée au fluor a longtemps pesé sur la santé des populations des deux villages. Ce problème est néanmoins réglé par le branchement des villages au réseau d'eau potable du projet NOTO – NDIOSMONE- PALMARAIN.

Les conditions de conservation de l'eau sont cependant toujours la cause de plusieurs maladies hydro-transmissibles.

## **1-2 Les activités**

Ce projet d'assainissement s'articule autour de 2 volets d'activités :

- **Un volet visant l'amélioration de la santé et de l'environnement sanitaire des populations comprenant les activités suivantes :**
  - construction de latrines VIP-ARMD améliorées pour 132 ménages ;
  - mise à disposition de canaris améliorés ;
  - formation de 10 maçons locaux à la construction de latrines améliorées ;
  - mise en place de sessions de sensibilisation (causeries, visites à domicile) et de formations ;
  - réalisation d'émissions radio sur les thèmes de l'hygiène et de l'agro-écologie (biogaz, agriculture maraichère, reboisement) ;
  - acquisition et mise à disposition de lave mains ;
  - constitution d'un comité de salubrité et formation de ses membres ;
- **Un volet visant l'amélioration de la gestion de l'agro-écologie et du niveau de vie de la population comprenant les activités suivantes :**
  - formation de 4 maçons locaux à la construction de bio-digesteurs ;
  - construction de bio-digesteurs mixtes pour 6 ménages ;
  - formation de 12 bénéficiaires dont (6 femmes) à la maintenance et à l'entretien des bio-digesteurs ;
  - formation de 4 artisans à la construction des réchauds améliorés ;
  - emblavement de 20 ha pour la création des périmètres maraicher ;
  - formation de 12 bénéficiaires dont (6 femmes) aux techniques de compostage ;
  - vente du surplus de composte et génération de revenus ;

## **2 – L'INSTRUCTION**

### **2-1 Etapes de l'instruction et des services techniques associés**

- 2 réunions de travail (cellule FSD + président et chargé de mission de l'ONG)
- Consultation de Service de l'Assainissement de Fatick : avis favorable, engagement pour appui technique.
- 1 Visite de terrain le 24/06/2014 (cellule FSD + président de l'ONG + Service de l'Assainissement de Fatick + bénéficiaires)

### **2-2 Recommandations de la cellule FSD à l'association avant le dépôt final du dossier**

- Définir des cadres de partenariat clairs avec les services techniques compétents afin de garantir la qualité du projet ;
- Insister sur le volet sensibilisation et formation qui doit être au cœur du projet.

## **3 – POINTS D'ATTENTION**

### **3-1 Pertinence**

- Le projet favorise l'accès aux services sociaux de base ;

- L'utilisation des bio-digesteurs va permettre la mise en place d'activités génératrices de revenus (ventes de compost ou vente du surplus agricole) ;

### **3-2 Innovation**

- mise en place de bio-digesteurs pour l'amélioration du cadre de vie des bénéficiaires ;
- utilisation des TIC pour la sensibilisation (émissions radios) ;

### **3-3 Fiabilité**

- l'association est accompagnée techniquement par le Service Régional de l'Assainissement de Fatick et l'ANCAR ;
- l'association a signé un partenariat avec l'ONG MUUD, opérateur du PNB-SN, pour la construction ;